

Lettre ouverte de AHA relative à la création du groupe de réflexion dédié aux relations entre l'Etat et les cultes religieux.

Monsieur le Ministre,

En tant qu'association regroupant des personnes athées, humanistes et agnostiques sur le territoire du Luxembourg, AHA Lëtzebuerg a bien évidemment suivi de très près le récent débat d'orientation au sujet des relations entre l'État et les communes d'une part et les cultes religieux d'autre part, qui a eu lieu à la Chambre des députés le 7 juin dernier. Ce débat d'orientation avait été précédé par les déclarations courageuses de Monsieur le Premier Ministre, Jean-Claude Juncker, lors du Conseil de Gouvernement du 27 mai 2011, où il a clairement exprimé sa volonté de bien vouloir reconsidérer certains aspects du financement des cultes au Luxem-

bourg. AHA Lëtzebuerg félicite bien sûr tous les initiateurs de cette initiative au niveau politique, qui relance de manière assurée ce débat nécessaire au sein d'une société civile active. Parallèlement, dans la motion votée à la Chambre de députés le 7 juin 2011, la création d'un groupe de réflexion, regroupant les principaux protagonistes autour de cette thématique a été entérinée.

Avant toute chose, nous voudrions par le biais de cette lettre signaler notre désaccord fondamental par rapport à l'ancrage définitif du mode de subventionnement étatique d'institutions à vocation religieuse ou laïque au Luxembourg. En effet, AHA Lëtzebuerg

est d'avis qu'il s'agit exclusivement d'un domaine touchant la vie privée des personnes et partant un subventionnement étatique ne trouve pas de justification naturelle. En outre, nous comprenons parfaitement que le financement infime des maisons laïques sera ultérieurement instrumentalisé afin de pérenniser le financement des cultes au Luxembourg.

Agissant comme porte-voix de nos membres, AHA Lëtzebuerg souhaite faire partie du groupe de réflexion susmentionné dès sa création et dans le futur être consulté de manière systématique, en tant qu'association représentative nationale, pour toute question ayant

trait aux relations entre l'Etat et les cultes religieux.

Afin de conclure, il n'est pas inutile de rappeler à cet endroit que des très récents sondages (p.ex. étude CEPS publiée le 4 février 2011) montrent de manière scientifiquement indiscutable, qu'une large majorité de personnes au Luxembourg ne s'identifie plus avec l'image de l'existence d'une divinité unique telle que les églises monothéistes la propagent, ou encore sont carrément des athées convaincus. Ne pas tenir compte de cet état de fait constituerait pour une large tranche de notre population une mise à l'écart difficilement justifiable.

Nous ne doutons à aucun moment que dans une approche d'ouverture démocratique vers la société civile et dans un souci de transparence, vous souscriviez, Monsieur le Ministre, aisément à nos observations et à notre requête dûment justifiée.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour des renseignements complémentaires, ou le cas échéant pour une entrevue si vous le souhaitez.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

➤ Signé: Dr. Laurent Schley, président;
Manuel Huss, secrétaire général;
Taina Bofferding, vice-présidente